

1881

LE REVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN RADICAL INDÉPENDANT

ABONNEMENTS :
TROIS MOIS 6 fr.
SIX MOIS 10
UN AN 18

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Provisoirement quai de la Guillotière, 6
ADRESSER LES CORRESPONDANCES ET ABONNEMENTS
A M. Tony LOUP, Administrateur

LES ANNONCES ET RÉCLAMES
sont reçues exclusivement
Chez M. V. Fournier
14, RUE COMFORT, 14

Le 2 Octobre
LE REVEIL LYONNAIS
PARAITRA
en grand format
Cinq centimes
LE NUMÉRO

Le REVEIL LYONNAIS sera entièrement imprimé avec des caractères neufs.
Il publiera au des romans les plus émouvants de

XAVIER DE MONTÉPIN
A dater du 1^{er} octobre, les bureaux de rédaction, d'administration et l'imprimerie du REVEIL LYONNAIS seront installés
Rue des Marronniers, 8

LA COMÉDIE DU RETOUR

Le ministère essaie de rejeter sur un seul ministre les fautes de l'expédition de Tunis ; M. Farre devient le bouc émissaire du cabinet ; ils se moquent ceux qui croient ainsi donner le change au pays. Certes, le plus incroyable gâchis règne dans les bureaux de la guerre. Au début de cette expédition rien n'était prévu, c'était le désordre de 1870 et pour y ajouter encore, au lieu d'envoyer en Algérie des masses importantes, on a écrié les bataillons du littoral. On a fait mieux : on a été chercher des artilleurs à Lille et des chasseurs à Fontainebleau. Quelle homogénéité devait présenter une armée faite de détachements épars ? Dans un pays où il eût fallu entrer impétueusement, terrifier, faire grand ; se

montrer forts à des fanatiques, à demi-civilisés et ne croyant qu'en la force, on est allé avec hésitation, en tâtonnant, en marchandant les effectifs, en envoyant enfin, là où il fallait un véritable déplacement de troupes des détachements bigarrés, ressemblant mieux à un manteau d'arlequin qu'à une armée en campagne.
Fautes toutes militaires ; la plus grave est la faute politique. Elle résulte de la mauvaise foi, les premières ne prouvant que l'incurie. On se la rappelle, cette entrée triomphale de nos soldats à Marseille. Ils revenaient d'Algérie, ils n'avaient point remporté de victoires, n'ayant point rencontré d'ennemis. Les Kroumirs n'ont jamais été que des personnages de comédie, bons à défrayer les spectateurs avides des émotions que procurent les pantomimes des cirques. Tandis que nos soldats rentraient ainsi en France, clairons en tête et chantant la *Marseillaise*, Bou-Amema surgissait et l'Algérie prenait feu aux quatre coins. Si bien que ces soldats qu'on avait si précipitamment fait rentrer en France, retournèrent non moins précipitamment en Algérie. Point n'eût été besoin de les faire venir. Les journaux crièrent assez au ministre : Pourquoi tant de hâte ? L'Algérie est un pays fertile en événements singuliers ; vous n'avez pas vu les ennemis. Mais les ennemis vous ont vu. Les pas de vos chevaux ont fait résonner le sol algérien, le patriotisme s'est réveillé. Vos soldats ne posent pas le pied sur le paquebot en partance pour le Continent, que sur les sommets des montagnes, les Zaouras, ces jésuites musulmans plus aptes à faire parler le Coran que la poudre, allumeront les feux d'appel. Vous nous dites : l'insurrection est finie, et nous vous disons, nous : c'est l'insurrection qui commence. Ce n'est plus la Kroumirie, c'est la Kabylie, c'est la Tunisie, c'est la Tripolitaine, c'est le Maroc, enfin c'est l'Algérie toute entière.
On n'écoute pas la presse, on n'écoute pas les avis des gens compétents, on n'écoute pas M. Roustan, on n'écoute pas les plaintes des résidents européens. Pourquoi tant de hâte ? Mais. Nous de demandions. C'est qu'il fallait donner le change au pays. C'était le moment des élections. Et ces mi-

nistres qui perdaient gaiement une province n'avaient qu'un souci, garder leurs portefeuilles. Il fallait se rendre populaires, laisser croire que cette guerre tunisienne était achevée. Et c'est alors que sachant pertinemment que les opérations n'étaient pas finies qu'on aurait besoin d'hommes, on télégraphiait aux préfets : « La classe 1876 ne sera pas maintenue ».
La guerre était à l'intérieur. Il ne s'agissait plus de combattre des arabes révoltés, mais des radicaux révoltants. Sfax s'effaçait devant Charonne. La poule était au bulletin de vote, il fallait à tout prix assurer le triomphe de l'opportunisme. Avouons-le ; dans cette guerre là ils ont été superbes. Les armes qu'ils avaient ont toutes été employées, et il y en avait de perdues. La lutte était préparée de longue main. Les préfets étaient embrigadés comme un seul homme et l'ennemi commun n'était pas ces fanatiques agitant au haut de leurs casbahs la loque du prophète c'étaient ces républicains déployant au moment du scrutin le drapeau de l'indépendance.
On a menti, on a intrigué contre la fortune publique. Les responsabilités ne peuvent se déplacer. Le ministère tout entier est coupable. Chaque ministre a connu notre situation en Algérie, et dès lors s'est rendu complice de cette grotesque comédie du retour.
Ce n'a été qu'un tolle dans la presse. Pauvres soldats, vous avez été souvent les héros des épopées ; il vous était donné, sous le ministère Ferry, d'être les figurants d'une farce.
Nos cœurs de patriotes bondissent d'indignation à la pensée qu'on a pu se jouer ainsi de la sécurité nationale, et de l'honneur du drapeau. On en est encore à discuter les moyens de défense. On disait très sérieusement le soir qu'une colonne était perdue. M. Roustan affirme qu'il faut encore 40,000 hommes pour achever la campagne. En un mot les opérations véritables ne commenceront que dans trois semaines. Les étrangers ont le droit de rire de notre candeur. Il n'y a que chez nous qu'on voit des soldats rentrés victorieux deux mois avant la bataille.

Nous devons cette humiliation au ministre actuel. La farce a assez duré, pourtant. On demande autre chose. Il va peut-être couler du sang sur le sol africain ; nous aimons à croire qu'il ne servira pas qu'à teindre les lauriers de nos ministres. Ils ont assez donné de preuves de leur incapacité et de leur inertie pour laisser à d'autres plus expérimentés et plus dignes la charge d'intérêts aussi graves. Les promesses aux préfets, les dépêches tronquées de l'agence Havas, le retour triomphal des armées à Marseille sont autant d'actes de la plus lugubre des comédies. La nouvelle combinaison ministérielle doit écarter ces hommes, parce qu'on croit être de grands ministres ce n'est pas une raison pour traiter le pays comme un petit enfant.
Georges LEBELLIER.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DU REVEIL LYONNAIS Par Fil spécial

Les Journaux
Paris, 23 septembre. — Le *Voltaire* dit que le Sénat ne devrait avoir en matière législative que le droit de veto suspensif. La Chambre jugerait en dernier ressort les lois de finances et en cas de désaccord sur les matières ordinaires le Congrès devrait trancher la question. Il serait aussi indispensable de supprimer le droit de dissolution.
— La *République française* déclare que le suffrage universel veut un gouvernement et une direction politique, mais ces choses ne lui ont pas été assurées complètement et la conduite du Sénat n'est pas étrangère à ce défaut.
Le même journal pense que le nouveau traité de commerce franco-anglais ne doit pas être moins libéral que celui de 1860.
— La *Justice* dit : « On les dernières élections ne sont pas valables ou la Chambre de 1877 est morte. »
— L'*Union républicaine* conteste que le Sénat puisse posséder les mêmes droits que la Chambre parce qu'il est seulement la représentation de certaines défiances contre la démocratie et le suffrage universel.
— Le *Mot d'Ordre* dit que le devoir du cabinet est d'attendre les décisions que la Chambre croira utile de prendre.

Feuilleton de REVEIL LYONNAIS 24

PAS-DE-CHANCE

HISTOIRE D'UN ENFANT PERDU
(Suite.)
M. de Neuville m'avait versé plusieurs fois d'un via assez capiteux et de couleur jaune et d'ambre ; mais j'avais bu le moins possible, tandis qu'il se modérait fort peu de telle sorte qu'il devenait de plus en plus communicatif.
J'étais devenue pour lui, en une heure, une véritable amie et une confidente.
— Ma tante, continua-t-il, a perdu son unique enfant dans la terre de Saint-Martin, un château qu'elle possédait dans le Nivernais.
Je portai vivement mon verre à mes lèvres pour cacher mon trouble subit ; car le nom de Saint-Martin était bien celui du village où était né Pas-de-Chance.
M. de Neuville n'y prit garde et continua :
— Le jour de l'enterrement de son fils, le feu a pris au château, qui a brûlé tout entier, et plusieurs personnes ont péri dans l'incendie.
L'année suivante, mon oncle, qui avait vendu cette propriété de Saint-Martin et était venu s'établir dans un petit domaine aux environs de Versailles, s'est tué à la chasse en sautant un mur.

Ma tante est donc restée veuve et sans enfants.
J'ai bien craint pendant quatre ou cinq ans qu'elle ne se remariât, mais elle n'y pense même pas, et je crois qu'elle n'en a pas pour longtemps avec ce monde.
De la façon glaciale dont il prononça ces derniers mots, je fus fixée sur le cœur de M. de Neuville.
Il attend, me dis-je, l'heure de la mort de sa tante avec impatience.
Je savais tout ce que je voulais savoir, moins une chose cependant, le lieu qu'habitait la pauvre veuve qui pleurait toujours son fils.
— Mais, lui dis-je tout à coup, l'interrompant au beau milieu d'une magnifique théorie sur l'art moderne, vous demeurez donc seul ici ?
— Mais sans doute, fit-il en riant, et avec qui donc voulez-vous que je demeure ?
— Avec votre tante, donc !
— Avec ma tante ! merci !... nous ne nous voyons même pas. . . nous sommes fâchés...
— Pourquoi donc ?
— Parce qu'elle trouve que je mène la vie trop à grandes guides.
— Ah !
— Et puis ce n'est pas une femme... c'est un enterrement, et j'ai horreur des gens tristes. D'ailleurs, ajouta-t-il, ma tante n'habite pas Paris ; elle s'est retirée dans son château de Belleme, près Versailles, et elle n'en sort pas plus qu'une nonne de son couvent.

Je savais maintenant tout ce que je voulais savoir, et regardant la pendule de la salle à manger, je m'écriai :
— Ah ! mon Dieu, monsieur, mais il est midi !...
— Eh bien ?
— Et l'on a dû s'apercevoir de mon absence... et Coqueluche me grondera !
Et je pris à la hâte mon chapeau et mon chapeau.
— Voulez-vous que je vous accompagne, nous en terminerons tout de suite avec votre patron ?
— Oh ! non, lui dis-je, pas comme ça... Je verrai Coqueluche... je l'amènerai à cela tout doucement.
— Mais je vous reverrai bien vite ? me dit-il.
— Oui... après-demain...
Quelques minutes après, j'étais hors de chez M. de Neuville, me promettant bien de n'y jamais revenir, maintenant que je savais ce que j'avais voulu savoir.
Vous pensez bien qu'on s'était aperçu de mon absence à la baraque, et que, lorsque j'arrivai, je trouvais tout le monde en émoi.
On avait fait mille commentaires. Pas-de-Chance était pâle comme un mort.
Coqueluche me reçut avec un front sévère et me dit :
— Ah ! coquine ! c'est donc ainsi que tu te laisses enjôler par de beaux messieurs en équipage, qui donnent quarante sous au lieu de cinq pour venir voir la femme sauvage !

— Prends garde de te perdre, ma petite, murmura le bon Bataclan avec tristesse.
— Qui aurait cru que cette mijaurée, ajouta maman Coqueluche, s'en irait courir les rues de Paris comme un enfant perdu !
Pas-de-Chance, lui, ne disait rien ; mais je vis de grosses larmes dans ses yeux.
— Je m'attendais bien à cela et que mon absence exciterait une certaine rumeur, mais je n'avais pas supposé qu'on se hâterait de la rattacher à l'apparition du bel inconnu, l'avant-veille, dans notre modeste théâtre ; je me mis à rire d'un rire si franc et si net, en regardant Pas-de-Chance, qu'il retint ses larmes prêtes à couler.
Pais je l'embrassai et lui dis :
— On t'a donc fait des cancan sur moi ? Tu sais pourtant bien que je veux être Mme Pas-de-Chance.
— Tout ça n'est pas clair, grommela Coqueluche.
— Taisez-vous donc, papa, lui dis-je en sautant au cou du vieux saltimbanque, je vous dirai tout... plus tard...
Et je ne voulus pas m'expliquer davantage.
CHAPITRE X
Pas-de-Chance me regardait tristement, Coqueluche grondait, Bataclan poussait des soupirs, et la mère Coqueluche avait entamé un cours de morale.
Moi, je souriais, parce que je savais bien n'avoir rien à me reprocher.
(A suivre).

DÉPÊCHES POLITIQUES

Nomination de Généraux

Paris, 23 septembre. — Le Journal officiel annonce que MM. L'Hotta et de Kerhué sont promus généraux de division. MM. d'Hauteferet et Duesse sont nommés généraux de brigade.

MM. Vautard, Lancrenon et Bruncau sont nommés sous-ingénieurs pour les poudres et salpêtres.

Congrès de la Libre-Pensée

Le congrès de la libre-pensée a terminé hier ses travaux. Il a décidé que sa prochaine réunion aurait lieu, l'année prochaine à Rome.

Les Députés du Gard

MM. Bosc et Desmonts, députés du Gard, viennent de donner leur démission de membres du conseil général de ce département.

On attend celle de M. Alfred Silhol, conseiller général du canton de Bessèges, élu récemment député de la première circonscription d'Alais.

Généraux dans le Cadre de Réserve

L'année prochaine, près de vingt-cinq généraux de division ou de brigade devront passer au cadre de réserve.

Entre autres :

24 février. — Le général Ducrot, ancien commandant du 8^e corps.

29 mars. — Le général Berthaut, ancien ministre de la guerre.

12 juin. — Le général Appert, commandant le 17^e corps à Toulouse.

12 juillet. — Le général Lecointe, gouverneur de Paris.

27 octobre. — Le général Lallemand, ancien commandant des 10^e et 15^e corps d'armée.

Puis les généraux de Maussion, de Kerléader, Michel, de Leverd, etc.

Parmi les brigadiers, les généraux Fauchon, Vittot, Duez, Hervé, de Langourian, Suter, de Narp, de Montluisant, Cloux, Roussel, Noury et Lamandé.

Prorogation du Traité de Commerce

Franco-Anglais

La prorogation pour trois mois du traité de commerce en vigueur avec l'Angleterre a été signée, hier, au ministère des affaires étrangères.

LA TRIPLE ALLIANCE

Londres, 23 septembre. — Le Times dit : Si l'entrevue du czar et de l'empereur d'Autriche aboutit, la triple alliance sera ostensiblement rétablie ; toutefois cette alliance sera non une menace, mais un gage de tranquillité pour l'Europe, car elle sera le désaveu virtuel de toute idée de conquête de la part de l'un des trois souverains.

Etats-Unis

Washington, 23 septembre. — M. Arthur, après le conseil de cabinet, a exprimé le désir que tous les ministres gardent leurs portefeuilles.

Allemagne

Berlin, 23 septembre. — La Correspondance provinciale, organe semi-officiel, rédigé au ministère de l'intérieur, sous l'inspiration directe du ministre, vient de publier un article glorifiant M. de Bismarck et insultant les libéraux d'une façon tout à fait inouïe.

Même en Prusse et après tout ce que les « reptiles » du chancelier se sont permis vis-à-vis de la nation, une provocation aussi brusque semblait impossible dans un journal publié par le gouvernement, aux frais des contribuables, et qui partant, devrait s'abstenir de toute polémique de parti.

L'article en question, destiné à être reproduit par des milliers de petites feuilles de préfectures, pourrait se résumer brièvement ainsi :

« Point de salut pour l'Allemagne sans M. de Bismarck ! »

« En effet, demande la Correspondance provinciale, qui aurait prévu, au lendemain de la paix de Francfort, que le nouvel empire jouirait de dix années de paix non troublée ? »

« Il est vrai que plus d'un danger a surgi à l'horizon politique pendant cette période ; mais tous ces dangers ont été conjurés, et c'est là le mérite du chancelier seul. »

« Les libéraux, par contre, ont tout ruiné jusqu'aux finances. »

« Un ministre libéral nuirait à la position extérieure de l'empire ! »

« D'ailleurs, le parti libéral ne compte dans ses rangs aucun diplomate. »

« Donc, il n'y a que le ministère Bismarck de possible. »

« Bismarck seul garantit la paix, et la paix est la condition sine qua non d'une saine politique intérieure, ainsi que du maintien du régime parlementaire. »

« Si les prochaines élections en Allemagne devaient donner un résultat favorable à l'opposition, la paix européenne serait sérieusement compromise !!! »

« Une majorité libérale au Reichstag, ce serait la méfiance des petits Etats excitée contre la Prusse, ce serait la ruine économique et le désordre général à l'intérieur, la décadence vis-à-vis de l'étranger ! »

Assez de ces monstruosités insipides où chaque phrase est un attentat à la vérité.

Malheureusement, il ne paraît pas impossible que ce tissu de mensonges produise une certaine impression sur la population des campagnes, où les préfets (*Landräthe*) ne manqueraient pas de répandre le factum semi-officiel, à l'aide des gendarmes et des gardes champêtres.

Ici et généralement dans les grandes villes, la sensation produite par cet article est doublée d'une véritable indignation.

Les journaux libéraux de ce soir disent que ces élocubrations officieuses sont une parodie du mot fameux de Napoléon III : « L'Empire, c'est la paix ! »

En Afrique

M. le général Saussier vient d'arriver à Tunis. Le commandant en chef du 19^e corps d'armée a voulu se rendre compte par lui-même d'une situation qu'il n'a point provoquée ; c'est à lui qu'il appartient, en somme de donner à nos opérations militaires une impulsion sérieuse.

Nous comprenons fort bien que l'honorable général n'ait pas consenti à risquer sa réputation militaire dans une campagne qu'il savait, jusqu'à présent ne pouvoir mener à bonne fin.

Aujourd'hui — on nous l'écrit de toutes parts — des renforts ont été expédiés en Tunisie ; l'arrivée du général dans la région, n'a donc rien qui nous étonne, et nous savons que, lui présent, nos affaires prendront une toute autre tournure.

L'énergie dont a fait preuve le général Saussier lors de l'insurrection de l'Aurès, en 1878, nous est un sûr garant de la vigueur nouvelle qu'il saura imprimer à la direction de nos colonnes, et, pour si court que doit être, en Tunisie, son séjour, nous attendons de lui les meilleurs résultats.

TOUJOURS L'INTENDANCE

Alger, 23 septembre. — Qui est-ce qui payera ? Dix mille paires de souliers sont expédiées de France sur Alger. On déballe ou classe. Vingt jours après arrive l'ordre d'expédier ces mêmes souliers ni-lordie sur Constantine. Nouvel emballage, nouveau transport.

Une semblable opération a lieu dans le même mois pour six mille paires de bottes. A peine arrivées de France, on reçoit l'ordre de les emballer de nouveau et de les expédier sur Besançon.

Il faut que ces choses-là se disent, pour que les gens qui commettent de pareilles erreurs les payent.

Les contribuables ont bien autre chose à payer.

Les Evénements de Tunisie

On n'a aujourd'hui aucune nouvelle de Tunisie. Le télégraphe a été coupé aux environs du Kef.

Les envois de troupes continuent.

On estime dans le monde militaire que le gouvernement doit garder une attitude très prudente à l'égard du Maroc et se borner à demander en ce moment une simple rectification.

Toute la presse indépendante est unanime à blâmer les virements au moyen desquels le ministère a continué la guerre.

Tirage d'Actions

Quatre tirages d'obligations au Crédit foncier :

Obligations foncières 3 et 4 0/0 (1853). —

Le n° 463,345 gagne 100,000 fr.

— 56,821 — 50,000 fr.

— 38,149 — 20,000 fr.

Obligations communales (1850).

Le n° 78,877 gagne 100,000 fr.

Obligations foncières 4 0/0 (1863).

Le numéro 9,898 gagne :

100,000 fr. dans la série 13

30,000 fr. — 31

Obligations communales 4 0/0 (1875) :

Le n° 283,497 gagne 100,000 fr.

— 387,931 — 30,000 fr.

La Réunion de l'Extrême-Gauche

On sait que, sur la convocation de M. Louis Blanc, les députés de l'extrême-gauche devaient se réunir aujourd'hui au palais Bourbon.

Une décision inattendue de la questure a empêché cette réunion d'avoir lieu dans les conditions précitées.

Quand on a prévenu la questure que les députés de l'extrême-gauche avaient l'intention de se réunir dans un des bureaux de la Chambre, aucune difficulté ne fut d'abord soulevée. Mais plus tard, on se ravisa, et il fut répondu que le président de la Chambre devait accorder son autorisation.

Là, par exemple, la difficulté fut grande : impossible de trouver M. Gambetta aux différentes adresses du président de la Chambre : palais Bourbon, Ville-d'Avray, Chaussée-d'Antin, rue de Surène, à Genève, en Belgique, partout on répondit que M. Gambetta avait disparu sans laisser aucune trace. Bref, M. Gambetta était aussi insaisissable que le jour où les délégués de Belgique étaient chargés de lui demander quelle opinion il avait des manœuvres employées contre Tony Révillon.

Or, voici que l'opinion de la questure a changé, ou, pour mieux dire, que la questure s'est fait une opinion. Son refus aurait maintenant un motif d'ordre politique et parlementaire. Ce motif serait le suivant :

Les membres de l'ancienne Chambre, dont les pouvoirs expirent seulement le 14 octobre prochain, ont seuls le droit de se réunir dans les locaux du palais Bourbon. La nouvelle Chambre n'étant pas encore convoquée, les nouveaux députés qui en font partie ne peuvent régulièrement y tenir des réunions.

Ce n'est pas là, quoi qu'en dise le Temps, le « véritable » et encore moins le « seul » motif du refus de la questure ; la réponse faite tout d'abord le prouve suffisamment.

Mais en dehors de cela, — et sans vouloir discuter cette opinion que les pouvoirs des membres de l'ancienne Chambre, même battus par le suffrage universel, expirent seulement le 14 octobre, alors que le pays a exprimé sa volonté — la décision de la questure est sans excuse, sans explication possible.

Parmi les députés qui voulaient se rendre aujourd'hui au palais Bourbon, il y a des députés de l'ancienne Chambre, et il a été toujours admis que les députés pouvaient convoquer qui ils voulaient dans un des bureaux de la Chambre. Cela a été de tradition constante ; le fait a de nombreux précédents. L'opinion des questeurs sur la vertu du mandat législatif n'a rien à voir dans cette question. C'est là, nous le répétons, un inqualifiable et incompréhensible abus de pouvoirs.

La réunion qui ne peut avoir lieu au palais Bourbon aura lieu aujourd'hui, à deux heures chez M. Louis Blanc.

CHRONIQUE LOCALE

Le préfet du Rhône a l'honneur d'informer le public que l'épreuve du pont de la Feuillée, sur la Saône, aura lieu les 23 et 24 septembre courant et que, par suite, la circulation sera interdite sur ce point pendant les deux jours sus-indiqués.

Le Préfet du Rhône a l'honneur d'informer le public que l'épreuve de la passerelle Saint-Vincent, sur la Saône, aura lieu les 26 et 27 septembre courant et que, par suite, la circulation sera interdite sur cette passerelle pendant les deux jours sus-indiqués.

Depuis le premier moment où le télégraphe annonçait la triste nouvelle de la mort du président Garfield, les autorités du Rhône et de Lyon, et une grande affluente de citoyens sans distinction de nuances politiques sont venus au Consulat des Etats-Unis à Lyon, pour exprimer leurs vives condoléances au représentant de la République américaine.

Le registre des visiteurs a été vite couvert de signatures et de nombreuses cartes ont été déposées.

Parmi les lettres reçues par M. Peixotto, voici celle de M. le préfet du Rhône qui exprime bien le sentiment de tous les Lyonnais :

« Monsieur le consul des Etats-Unis à Lyon. »

« Lyon, le 21 septembre 1881. »

« Monsieur le consul, »

« J'ai reçu, hier, l'exquise biographique du général Garfield que vous m'avez fait l'honneur de m'offrir. »

« Quelques heures après, le télégraphe annonçait la mort du président de la République des Etats-Unis. »

« Je m'associe, Monsieur le consul, à la douleur que éprouvent tous les Américains en présence du cercueil de cet homme de bien, de ce travailleur infatigable, de ce grand citoyen, émule de Lincoln, qui est mort comme lui frappé par un assassin. »

« De tels hommes n'appartiennent pas seulement au pays qui les a vus naître, ils sont l'honneur de toute l'humanité. »

« Je vous remercie d'avoir eu la bonne pensée de m'envoyer le livre où sont retracés les principaux épisodes de son existence. En même temps qu'il m'apprendra à mieux connaître l'infortuné président, il me rappellera l'homme aimable qui représentait à Lyon la grande République. »

« Veuillez agréer, Monsieur le consul, l'assurance de ma haute considération. »

« Le préfet du Rhône, OUSTRY. »

Banquet commémoratif du

21 septembre 1792

Nous rappelons à nos lecteurs que pour le banquet qui doit avoir lieu le 25 septembre, chez le citoyen Chaussée, avenue des Ponts, pour fêter l'anniversaire du 21 sep-

tembre 1792, on peut se procurer des cartes chez les citoyens dont les noms suivent :

Lombard, rue Tronchet, 45. — Comptoir Fichet, Avenue de Saxe, angle de la rue Moncey. — Comptoir Bailly, Boulevard de la Croix-Rousse. — Joly, rue des Tables-Clautiennes, 18, Croix-Rousse. — H. Albert, imprimeur, quai de la Guillotière, 6. — Rivoire, route de Vienne, 152. — Chaussée, Avenue des ponts, 60. — Guyot, route d'Heyrieu, 198. — Mallet, rue du Sacré-Cœur, 90. — Catenot, place de Montplaisir, 1. — Perrot, menuisier, route de Grenoble, 120. — Popy, rue Julien, maison Huant à Mont-Chat. — F. Fays, pharmacien, conseiller d'arrondissement, à Villeurbanne. — Albert, café de l'Industrie, chemin de Gerland à la Moche. — Lavièrre, rue de la Barre.

Les membres de la commission électorale de la 3^{me} circonscription sont invités à se réunir lundi, 26 courant, à huit heures du soir, chez Narbaud, 18, rue Villeroi, au 2^{me}.

Les porteurs de listes de souscription, ainsi que les délégués de groupes, sont priés d'y assister.

Bal d'adieu. — MM. les conscrits de la classe 1880 sont invités à une réunion générale, dimanche 25 courant, à deux heures, chez M. Jobert, Grande-Rue de la Guillotière, 113.

ORDRE DU JOUR

Compte rendu des travaux de la commission.

Fixation du prix de la cotisation.

Inscription des adhérents.

La commission :

Monie, Mathieu, Masson, Gauthier, Grappin, Duffey, Villard, Rounet, Verdier.

Tirage de la Tombola de la Presse

republiquaine

LOTS GAGNANTS

Paris, 22 septembre. — Aujourd'hui a eu lieu le tirage de la tombola de la Presse républicaine, à l'Orangerie.

Voici la liste des principaux lots :

Le gros lot de 20,000 francs (parure remboursable en espèces) est gagné par le numéro 433,454.

Le second lot (chronomètre et chaîne, remboursable à 1,000 francs, est gagné par le numéro 210,058.

Le troisième (bracelet, remboursable à 1,000 francs) est gagné par le numéro 496,354.

Les autres numéros gagnants sont sortis dans l'ordre suivant :

488,020	211,180	464,810	461,793
389,891	333,927	349,622	427,538
254,077	22,246	257,374	52,130
247,175	6183	347,765	354,291
480,195	253,957	427,219	295,495

Tous les lots, au nombre de 123, se trouvent dans les galeries de l'Art, avenue de l'Opéra, 33, où ils seront délivrés après la production et la vérification des billets gagnants.

Nouvelles Militaires

Par décision ministérielle du 31 août 1881 :

M. Brivet, capitaine hors cadres (recrutement), est nommé capitaine-major au 100^e régiment territorial d'infanterie.

Les sous-officiers de cavalerie appartenant au corps d'armée de Lyon, et dont les noms suivent, ont été désignés pour suivre en qualité d'élèves-officiers les cours de l'Ecole d'application de cavalerie en 1881-1882 :

MM. Buravent, adjudant au 11^e cuirassiers ; Giannettini, adjudant au 5^e chasseurs ; Caillette de l'Hervillier, adjudant au 4^e cuirassiers ; Sestai, adjudant au 3^e hussards ; Saucé, adjudant au 3^e hussards ; Chapelier, adjudant au 12^e cuirassiers.

Cinquante-quatre hommes du 7^e chasseurs à cheval, partis de Moulins, sont arrivés hier, par le train de 3 heures 13, à Lyon.

L'effectif du détachement, accompagné d'un nombre égal de chevaux, s'est dirigé sur Marseille, à 4 h. 50.

Arrivé à destination, il sera embarqué pour la Tunisie.

Il ne reste maintenant, à l'hôpital militaire de Lyon, que les engagés conditionnels et les réservistes. Tous les autres infirmiers ont été envoyés en Algérie.

Le sieur Bondeux, Jean, tailleur de pierres chez M. Martin, entrepreneur, rue Franklin, 47, a été, hier à 7 heures du matin, victime d'un accident qui aurait pu avoir de très graves conséquences pour lui.

Il se trouvait alors dans une maison en construction, rue de Jarente, lorsqu'une pierre lui est tombée sur la jambe gauche.

Ce membre n'a pas été fracturé. M. Martin a pris à sa charge de faire donner des soins à son ouvrier.

Un éboulement assez considérable s'est produit hier, vers 7 heures 1/4 du soir, derrière la maison portant le n° 20 du quai des Etroits.

En cet endroit se trouve une balle inculte et escarpée, que les dernières pluies ont beaucoup minée.

C'est un morceau de cette balle qui s'est détaché ; il est venu obstruer les ouvertures de deux appartements inférieurs.

Les habitants ont été obligés de se réfugier chez des voisins.

Il n'y a heureusement pas d'accident à déplorer. M. le commissaire de police du quartier a pris les mesures nécessaires en pareil cas. Un malfaiteur resté inconnu, a fracturé la porte du sieur Teysier, comptable, cours de la Liberté, 99. Il n'a rien pu emporter. Procès-verbal a été transmis au parquet. Un feu de cheminée s'est déclaré hier soir, à 8 heures, dans la maison des magasins aux deux passages. La cheminée attaquée se trouve presque au coin de la rue Thomassin. Elle vomissait des étincelles, et un instant on a supposé une certaine gravité à ce commencement d'incendie. Il n'en a rien été: il a suffi des mesures usitées en pareil cas pour tout terminer. Le 22 courant à sept heures du soir, les nommés Engel Joseph, âgé de 47 ans, et ses deux fils, âgés l'un de douze ans, l'autre de 16, sont tombés de faiblesse dans la rue Creuzet. Cette famille arrivait d'Afrique et se rendait à Nancy. Le commissaire de police les a fait transporter à l'Hôtel-Dieu. Hier matin à 9 heures, un cavalier du 3^e chasseurs qui sortait de la caserne de la Part-Dieu, a été précipité à terre. Son cheval s'est emporté et l'a entraîné à terre l'espace de cent mètres, le malheureux soldat n'ayant pas pu dégager son pied gauche de l'étrier. On l'a relevé tout sanglant avec de profondes blessures à la tête. Il a été transporté à l'hôpital militaire. Dans l'après-midi d'hier, de deux heures à trois heures et demie, on a expérimenté, sous la conduite du commandant Pitrat, une nouvelle pompe à vapeur pour incendie imaginée par M. l'ingénieur Zelesky. Cette expérience a eu lieu sur un des bas-ponts du Rhône, vers le pont Lafayette, rive gauche. Les épreuves du pont de la Feuillée ont commencé aujourd'hui et continueront demain. La circulation du pont ne sera donc rétablie que dans deux jours. Le ministre de la guerre publie l'avis suivant relatif aux permutations entre les jeunes soldats de la classe de 1880 affectés aux armées de terre et de mer: Les demandes de permutations formées par les jeunes soldats de la classe 1880, affectés d'office à l'armée de mer, et celles des jeunes soldats de la même classe désignés pour l'armée de terre, étant en nombre inégal, il sera en conformité de l'article 5 du décret du 18 juin 1873, portant règlement d'administration publique, pour l'exécution de l'article 37 de la loi du 27 juillet 1872 sur le recrutement de l'armée, procédé publiquement et par la voie du tirage au sort, à la désignation des jeunes gens qui seront admis au bénéfice de la permutation. Le tirage au sort aura lieu en séance publique, le jeudi, 13 octobre 1881, à 1 heure dans une des salles du ministère de la guerre, boulevard Saint-Germain, 231, à Paris. Le concours de la fête agricole du canton de Morestel aura lieu le dimanche 25 septembre. On annonce la présence de MM. les députés. Une voiture de boucher, dans laquelle se trouvaient deux personnes, roulait à toute vitesse sur le quai Jayr, hier vers cinq heures du soir. Au tournant de la rue de la Pyramide et de la rue de Bourgogne, elle heurta un tombereau de charbon. Le choc fut excessivement violent; les deux hommes furent précipités à terre. L'un d'eux, dans sa chute, s'est fait à la tête une blessure très grave, d'où coulait des flots de sang. Après avoir reçu quelques soins dans une pharmacie voisine, il a été transporté à son domicile. Nous espérons que cet accident servira de leçon aux conducteurs de certaines voitures qui, sans égard pour les passants, marchent toujours à fond de train et ne peuvent même pas ralentir leur marche pour changer de direction. Ces jours derniers l'autorité judiciaire crut être sur la trace d'un infanticide, commis à Amplepuis. On arrêta une jeune fille, la nommée Josephine G..., sur qui planaient les soupçons. Après un premier interrogatoire, elle avoua le fait, mais prétendit que son enfant était mort-né. Les constatations médico-légales ayant établi la véracité de ce récit, Josephine G... a été remise en liberté. Encore une malheureuse, qui si elle eût été coupable supporterait seule la conséquence d'un crime dont un autre eût été le complice inavoué. La foudre est tombée hier soir à quatre heures et demie sur la cheminée de M.

Deuonne, fondeur en cuivre, cours Perrache, 27. Il n'y a pas d'accidents à déplorer. M. Douenne a immédiatement fait interrompre le travail dans le cas où la cheminée viendrait à crouler. L'individu retiré du Rhône aux îles Robinson, dont nous avons donné le signalement dans notre numéro d'hier, a été reconnu pour le sieur François Loyer, âgé de 45 ans, corroyeur, demeurant rue de Vendôme, 193. La nommée Marie Mazuel, âgée de 20 ans, née à Saint-Georges (Puy-de-Dôme), couturière, place des Capucins, 1, a été arrêtée dans la journée d'hier. Elle est accusée d'avoir dérobé, une montre or, à la demoiselle Louise Defuide, passementière, rue Mazenod, 87. Un feu de cheminée, qui aurait pu prendre de l'importance, s'est déclaré le 22 courant à 10 heures du matin, chez le sieur Vial, boulanger, rue Grolée, 65. Des pompiers sont heureusement accourus à temps, et ont pu l'éteindre avec quelques seaux d'eau. Les drames de la jalousie!... La femme C... se trouvait hier à 5 h. 1/2 du soir, sur le bas-port du Rhône, entre le pont de l'Hôtel-Dieu et celui de la Guillotière, rive gauche. Elle parlait à un ouvrier qui travaille à charger les amas de pierres qui se trouvent là, lorsqu'elle se sentit brusquement frappée à la tempe par un projectile qui lui mit la tête en sang. La femme du chargeur se trouvait sur le quai surveillant les deux interlocuteurs, quand poussée par la jalousie elle ne trouva rien de mieux que de lancer un pavé à la tête de celle qu'elle prenait pour sa rivale. Cette femme allait continuer à se livrer à son emportement lorsque son mari est venu la maîtriser. Elle a réussi à s'échapper. Plainte a été portée par la victime de cette brutale agression. On a peut-être remarqué que plusieurs magasins de notre ville, tenus par des Israélites, sont fermés aujourd'hui. En voici la raison: ce soir commence pour eux la fête de Rosch Haschana. Cette fête, dont la durée est de deux jours, tombe, dans le calendrier judaïque, le premier jour du mois de Tisri, qui correspond à peu près à notre mois de septembre. Elle est également appelée la fête des Trompettes, car c'est en ce jour que l'on sonne le schoffar (instrument fait avec la corne d'un bœuf), en mémoire du sacrifice d'Abraham. Le son de cet instrument doit, selon les croyances du peuple juif, retentir au jour de la résurrection des morts pour rappeler les restes dispersés d'Israël. En sortant de la synagogue, les fidèles se souhaitent une bonne année et s'adressent mutuellement ces paroles consacrées: « Puissiez-vous être inscrit sur le livre de la vie. » La fête de Rosch Haschana précède de dix jours celle du Grand Pardon, plus solennelle encore. Nous recevons de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée la liste nominative des voyageurs blessés dans l'accident de Dôle: M. Pantier de Montvert, employé des postes, contusions légères à la tête et à la jambe droite. M. André, employé des postes à Besançon, plaie contuse à l'arcade sourcillière. M. Chaillet, employé des postes, à Besançon, contusions aux reins. M. Beaubichet, employé des postes à Besançon, contusions légères à la hanche et au bras gauche. M. Boisseraud fils, tanneur à Dijon, rue du Chapeau-Rouge, excoriations légères à la jambe droite. M. Ulmot, voyageur de commerce, à Lyon, G. place des Terreaux, contusions légères à la face. M. Mouriot, commis aux hypothèques, petite plaie au dessus de l'œil droit. M. Mouriot fils, 3 ans, blessé légèrement au front. Mme veuve Bornier, à Dijon, contusions légères au bras gauche et à la jambe droite. Mme Martin, institutrice, à Beaucourt, contusions légères au front et au bras gauche. M. Baron, commissionnaire en bestiaux, à Dijon, contusions légères à la tête. M. Grappey, marchand de volailles, à Pierres, contusions légères à la tête. M. Millerieu, gardien de la paix, 12^e arrondissement de Paris, plaie contuse au nez. M. André Victor, 48, boulevard Sébastopol, à Paris, contusions légères au front. M. Lhuillier, tailleur de Pierres, à Gergy, contusions légères au front. M. Gaudiot, représentant de commerce, à Jussey, contusion au genou droit. M. Meyer, pianiste, à Paris, contusions très légères au bras droit. Mme Bruneteau, aux Brotteaux, à Lyon, contusions légères au front. M. François Fourrin, menuisier, à Dole, entorse légère au genou droit.

M. Lyon, marchand de nouveautés, au Châtelet, contusions légères au menton. Detravel, enfant de 18 mois, rue de Lyon, à Paris, contusions légères. M. Sibuet, voyageur de commerce, à Lyon, distension des muscles du cou. Mme Suito, avenue Victor-Hugo, à Paris, contusions légères à la poitrine; se plaint de douleurs dans le bas-ventre. Mme Robert, à Besançon, petite plaie contuse au dessus de l'œil droit. La Société fraternelle de la réserve et de la territoriale, qui comprend dans son programme l'étude du tir, prendra, cette année, une part très active au grand concours que donne l'armée territoriale les dimanches 25 septembre, 2, 9 et 16 octobre. Indépendamment des prix qu'ils pourront obtenir à la Société de tir, la Fraternelle donnera à ses sociétaires des prix à chaque genre de cible sur les deux meilleures séries obtenues pendant la durée du concours. Il est vivement recommandé aux membres actifs de prendre, sur le terrain, les insignes de la Société. Voici la composition des nouvelles commissions élues à la dernière assemblée générale pour l'année 1881-82. Conseil d'administration: Président, Vacher; vice-président, Louis Requier; secrétaire, Baritel; trésorier, Mouchiroud; secrétaires-adjoints, Laplace, Moiroud; trésorier-adjoint, Reynaud. — Assesseurs: Poulaillon, Callet, Bertet, Sebire, Vachon. — Suppléants: Bruquier, Franc, Caire, Chamoussier, Carron, Feyge, Fréchet, Bonnet, Tarsaud, Louis Lainé, Betier, Permezelle. Contrôle: Président, Royal, secrétaire, Wolf. — Assesseurs, Pottier, Théodore, Roux. — Suppléants, Pasquet, C. Perrin, Guillemaet, Ghappaz, Vincent. Conseil de tir: Directeur, Poulaillon; sous-directeurs: Caire, Pottier. Salle d'armes: directeur, Sebire, professeur; sous-directeur, Roux, 1^{er} maître. Séance populaire de gymnastique au Stand (Grand-camp). — Demain dimanche, 25 septembre 1881, aura lieu au Stand à 1 heure 1/2 précise, une séance populaire de gymnastique, de canne, de boxe et d'escrime, donnée par nos gymnastes de la montagne Saint-Barthélemy. C'est avec la plus grande amabilité que M. le commandant Chapotot, directeur du tir de Lyon, a mis son gymnase à la disposition de la Société Lyonnaise de gymnastique. Cette séance, disons plutôt cette fête, sera assurément intéressante à tous les points de vue. Nos jeunes gymnastes ont résolu d'arriver à propager la gymnastique, dans la ville et dans la campagne, au moyen d'excursions et de fêtes populaires entièrement gratuites. Nous ne saurions trop les encourager à persévérer dans l'œuvre philanthropique, gymnastique, hygiénique, qu'ils ont entreprise. N. B. — A midi, réunion des sociétaires dans leur local; à midi 1/2 précises départ avec clairons et drapeau en tête, sans oublier la casquette, le pantalon blanc et la décoration, de rigueur. M. Prudhon est prié de passer au bureau du Réveil Lyonnais pour une communication qui l'intéresse. Dimanche, 25 septembre, ouverture des soirées chantantes au café Poyet, rue du Mail, angle de la rue d'Ivry, au bénéfice du Sou des Ecoles, avec les concours d'artistes amateurs. Société philanthropique ardéchoise de Lyon. — L'assemblée générale semestrielle de fin d'année aura lieu dimanche 25 courant, à une heure de l'après-midi. Les sociétaires qui par défaut d'adresse n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priés de considérer le présent avis comme y suppléant. ORDRE DU JOUR: Rapport sur la situation financière. Election de neuf membres sortants du conseil d'administration. Nota. — Les sociétaires ne seront admis que sur la présentation de leur livret. Le secrétaire, Léon VOLLE. Le bal de l'assemblée dont nous avons parlé à plusieurs reprises, doit avoir lieu ce soir. Renseignements pris, ce bal est préparé de longue main pour être digne de celui donné si brillamment l'année dernière; rien ne manquera, ou nous a communiqué le plan d'ensemble; nous ne pouvons que complimenter MM. les organisateurs, ce sera vraiment splendide. Ouverture du bureau à 9 heures du soir, grande salle de l'Alcazar; le bal commencera à dix heures. Enterrements civils Aujourd'hui samedi, 24 courant, à 4 h. 3/4 de l'après-midi, aura lieu l'enterrement civil de la citoyenne Augustine-Marie ROLLAND Le convoi partira du domicile mortuaire, rue Creuzet, 17, pour se rendre directement au cimetière de la Guillotière.

Résultat de la Réunion de l'Extrême-Gauche Paris, 23 septembre. — La réunion de l'extrême-gauche chez M. Louis Blanc a décidé de mettre le gouvernement en demeure de convoquer immédiatement les Chambres. Dix-sept membres étaient présents. Les Funérailles de M. Garfield Washington, 23 septembre. — Vu les symptômes de décomposition du corps de M. Garfield, le service a été fixé pour aujourd'hui au lieu de lundi. Télégramme du président Arthur Paris, 23 septembre. — Un télégramme du président Arthur à M. Grévy exprime sa reconnaissance pour les sentiments de M. Grévy et du gouvernement français à l'occasion de la mort de M. Garfield. L'Affaire des Colons espagnols Paris, 23 septembre. — On assure que les gouvernements français et espagnols sont parvenus à s'entendre pour des concessions mutuelles sur les affaires des colons espagnols de Saïda. L'opinion du journal le « Pays » Paris, 23 septembre. — Il est constaté que les dernières élections donneront la majorité aux républicains progressistes dont M. Gambetta est le chef. Le Pays s'étant ainsi prononcé, le Paris demande pourquoi on tarde à traduire l'opinion du pays par la constitution du ministère. Les menées en Tripolitaine Tripoli, 23 septembre. — Un avis de Tripoli signale la présence du chef touareg Ahmed-Brahim et des menées de certaines autorités ottomanes et tripolitaines qui sont l'indice des intrigues ourdies contre la France. Les mêmes avis s'étonnent que la Porte maintienne le gouverneur de la Tripolitaine Bazif-Pacha dont la haine contre la France est bien connue. L'assassin du président Garfield Washington, 23 septembre. — L'assassin Giteau est très agité par suite de la nouvelle de la mort de M. Garfield. A plusieurs reprises il a manifesté le regret de son crime. Souscription nationale A Cleveland on ouvre une souscription nationale pour élever un monument à la mémoire de M. Garfield. Les souscriptions publiques pour la famille Garfield s'élèvent à 190,030 dollars. TRIBUNE DU TRAVAIL Chambre syndicale des tisseurs, 23 bis, rue Vieille-Monnaie. — Avis aux adhérents: Une réunion privée des bureaux de séries et de délégués, aura lieu aujourd'hui samedi, 24 septembre, à 8 heures du soir, salle de la Perle, 8, place de la Croix-Beussac. Les présidents de séries à qui il manquerait une ou deux lettres, sont priés de bien vouloir faire leurs réclamations au siège social, de 9 heures à midi, et de 2 heures à 6 heures du soir. Le Bureau de renseignements. Chambre syndicale des marchands de lait pa-trons. — La réunion qui devait avoir lieu dimanche 25 courant, est renvoyée. La prochaine réunion sera annoncée ultérieurement. Le secrétaire, MOXIN, rue Lainerie, 11. Chambre syndicale de la chaudronnerie en cuivre. — Les membres de la commission du nouveau tarif, ainsi que les syndics, sont invités d'urgence pour samedi 24, à 8 heures du soir, rue Villerot, 18. Le secrétaire, NEULON. Ferblantiers-zingueurs. — Tous les membres de la corporation sont convoqués à une réunion privée qui aura lieu le dimanche 25 courant à deux heures du soir, à la Femme sans Tête, rue Moncey, 42. La Commission. Chambre syndicale des ouvriers tonneliers. — Le Bureau a l'honneur d'informer Messieurs les sociétaires qu'une assemblée générale aura lieu dimanche 25 courant, à 2 heures du soir, au comptoir de Genève, avenue de Saxe, 72. On recevra les nouveaux adhérents. ORDRE DU JOUR: 1^o Rapport de la commission concernant le siège social; 2^o Elections des syndics sortants et démissionnaires; 3^o Propositions diverses. Pour le bureau: GRÉNOUILLET. Nota. — L'assemblée générale étant privée, les portes seront fermées à trois heures. Vu l'importance de la réunion chacun est prié d'être exact.

Chambre syndicale des ouvriers cordiers. — Le Bureau prévient toute la corporation qu'une réunion privée aura lieu le dimanche 25 septembre, à 2 heures, chez M. Vendre, Grande rue de la Guillotière, 133.

ORDRE DE JOUR :
1. Cotisations mensuelles ;
2. Propositions diverses.

Nota. — On recevra les nouveaux adhérents.
Pour la chambre syndicale :
Le secrétaire, BOURDON.

Chambre syndicale des ouvriers serruriers. — La chambre syndicale des ouvriers serruriers de la ville de Lyon, ayant décidé d'établir un manuel de tracé de serrurerie, fait appel à tous les citoyens quelque soient leurs professions qui voudraient participer à son élaboration.

Le service que ce manuel est appelé à rendre aux travailleurs de notre corporation, nous fait espérer que tous les citoyens possédant des connaissances sur notre profession, prêteront leur concours.

S'adresser, pour plus amples renseignements, au siège social, rue Tupin, 25, de 8 à 10 heures du soir.

Chambre syndicale des ouvriers lyonnais. — Bureau de placement ouvert tous les jours, de 1 h. à 4 h., rue Duguesclin, 123, au 1^{er}. On demande de suite des bouviers et domestiques pour maisons bourgeoises, des tisseurs et des devideuses. On trouvera dans notre bureau des gardes-malade, femmes de ménage et des apprentis pour différents corps d'état.

174. **Société de secours mutuels.** — Placement gratuit des employés limonadiers, de restaurants et d'hôtels.

Bureau rue Buisson, 2, près la place des Cordeliers, Lyon.

Le gérant, BOBILLON.

Retraités du P.-L.-M. — Les retraités du P.-L.-M. sont convoqués le 25 septembre courant, à trois heures trois quarts du soir, dans l'une des salles de la mairie du 2^e arrondissement, rue de la Charité.

Pour la Commission :
C. MOULLET.

Chambre syndicale des tisseurs (23 bis, rue Vieille-Monnaie, au 1^{er}). — Tous les sociétaires sont prévenus qu'une réunion privée aura lieu le samedi 24 septembre courant à huit heures du soir, salle de la Perle, 3, place de la Croix-Rousse.

A cet effet, l'administration a fait parvenir à tous les présidents de séries, une circulaire semestrielle explicative de sa gestion, ainsi que le compte-rendu financier, et des lettres d'invitations pour assister à la réunion.

En conséquence, les intéressés qui n'ont pas connaissance n'ont qu'à s'adresser à leur président de série. L'administration.

Chevriers, maroquiniers et mégissiers. — La commission du bal à l'honneur de vous informer que les listes de souscription seront reçues tous les samedis de 8 à 10 h. du soir chez M. Delorme, rue de Jussieu, 5.

Pour la commission,
Le secrétaire, E. NICKEL.

Grand bal. — La 211^e société de Mmes les blanchisseuses et repasseuses de la ville de Lyon donnera son bal annuel le samedi 1^{er} octobre, salle du nouvel alcazar, rue de Sèze, 34.

On peut se procurer des billets aux adresses suivantes : au café Bellard, rue St-Marcel, 24. — Mme Lacroix, rue Cuvier, 23. — Mme Perret, à la halle des Cordeliers. — Mme Durand, quai de Serin, 43. — M. Fayard, quai St-Vincent, 48. — Mme Bouché, rue de Bonald, 14. — Mme Ollagnier, rue Lainerie, 7. — Mme Lacellaz, rue Thomassin, 48. — Mme Feacher, rue de la Part-Dieu, 36. — Mme Donnat, rue Pierre-Corneille, 3. — Mme Boushard, rue Ste-Marie-des-Terreux, 2. — Au bateau à laver de M. Bolland, quai de l'Est, Brotteaux. — Au bateau à laver de M. Guyot, quai de la Charité. — Au lavoir de M. Roudet, rue de l'Arquebuse. — Au lavoir de M. Jouffray, quai St-Clair. — Au lavoir Jannin, rue de la Pyramide, 100. — Au bateau à laver de M. Paschal, quai Fulchiron.

La souscription pour 3 billets et une décoration est fixée à 2 fr.

Chambre syndicale des ouvriers charpentiers. — Réunion de bureau aujourd'hui samedi 24 courant, à 8 heures du soir, au siège social, urgence.

Les adhérents qui auraient quelques rectifications à proposer aux statuts sont invités à venir les présenter à la réunion.

Le secrétaire, AUG. MOUTRIER.

Tailleurs d'habits. — Le syndicat convoque ses adhérents et toute la corporation en assemblée générale pour le dimanche 25 septembre 1881, à 2 heures du soir, chez Célerier, rue Saint-Elisabeth, 103.

On trouvera des billets à la porte.

ORDRE DE JOUR :
Communication des pièces officielles sur la prud'homme. — Distribution des rapports de l'exposition de 1878.

Adhésions et cotisations.
Vu l'importance de la réunion, nous espérons que toute la corporation répondra à notre appel.

Le secrétaire, CHAMPOIRAL.

OFFRES D'EMPLOIS
On demande des ouvrières pour la coiffure en laine au crochet. S'adresser cours Lafayette, 116 au 4^{me}.

Des apprentis brodeuses sur ornements d'église, rue Thomassin, 17, au 2^e.

La maison Mathian, rue de Sully, à Lyon, demande de bons ouvriers pour chaudière et charpente en fer.

DEMANDES D'EMPLOIS
— On demande une place de garçon de peine ou de bureau. S'adresser à M. Gebraud, rue Boissac, 7. (Bonnes références.)
— Une jeune dame veuve, pouvant fournir les meilleures références, connaissant la coupe, l'essayage et le commerce pour robes et confections, désire trouver un emploi.
S'adresser à M. Lévêque, rue de la Vieille, 17.

NOUVELLES DES SPECTACLES

Le PRÊTRE. — Le théâtre Bellecour va très prochainement faire représenter un des drames les plus émouvants qui aient illustré la scène du théâtre de la Porte-Saint-Martin.

C'est l'œuvre d'un nouveau venu, M. Charles Buët, auquel le public parisien a décerné, il y a quelques mois seulement, le titre d'« auteur dramatique », titre si rarement mérité en ce temps fameux d'opérette, de bêtes curieuses, et de spectacles à exhibitions. En osant présenter au théâtre son personnage principal, en se mettant en lutte ouverte avec le scepticisme, qui, peu à peu, menace d'envahir la société toute entière, l'auteur a non seulement fait preuve de talent, mais encore de courage.

Ce Prêtre, fait de chair et d'os de naïve croyance, de probité religieuse, sera, comme il l'a été dès sa première apparition, acclamé par les intelligences élevées de toutes les classes, et est appelé, croyons-nous, à un éclatant succès.

Il y a, au cœur de l'ouvrage, une situation où la foi et l'athéisme, se prenant corps à corps, et amenant une conclusion qui touche au plus haut pathétique, n'ont pas peu contribué à la réussite du drame.

Il est inutile d'ajouter que la pièce, qui, à côté d'une conception nouvelle et tout originale, n'exclut pas une bonne part de gaieté, et révèle, par sa contexture et sa variété, une organisation dramatique et déjà expérimentée, sera interprétée par tous les artistes qui en ont créé les rôles à Paris.

Citons spécialement :

L'abbé Patrice	Taillade
Robert	Laray
Georges	Fabregues
Le Major	Vannoy
Le chef indien	Montal
De Champ-Laurent	Paille
	Mmes
La marquise	Patry
Gilberte	Angèle Moreau
Rachel	Verdier

SPECTACLES DU 24 SEPTEMBRE

Théâtre-Bellecour
La Reine Margot, drame en 5 actes et 13 tableaux.
Scala-Bouffes
Tous les soirs, représentation variée.

HERNIES sans opération, guérison prompte, parfaite garantie par les faits. En conséquence plus de bandage.

HUITIÈME ANNÉE
LE COURRIER DU COMMERCE
Journal des Halles et Marchés



Donnant le cours des Grains, Farines, Vins, Spiritueux, Sucres, Cafés, Huiles et Produits divers

Nous attirons tout particulièrement l'attention des Marchands de Grains, Farines, Meuniers, Grainetiers, Boulangers et Epiciers sur

LE COURRIER DU COMMERCE
Paraissant à Lyon le Jeudi et le Dimanche
Il donne le cours exact des Blés, Farines et autres céréales de tous les pays.

Il possède de nombreux correspondants dans tous les principaux centres de production de France et de l'Étranger, dont il publie dans chacun de ses numéros un compte-rendu.

Toutes les Informations du Courrier de Commerce sont puisées aux meilleures sources et présentées avec la plus scrupuleuse impartialité.

On s'abonne en adressant un mandat-poste de 15 francs, à M. A. GODARD, propriétaire-gérant, Rue de Bonnel, 3, angle du Quai de la Guillotière, Lyon.

Le Directeur-Gérant, HENRI LÉOP.
Lyon. — Imp. H. ALBERT, quai de la Guillotière, 4.

LECONS d'Italien, d'allemand et d'espagnol. — Prix modérés. — S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n^o 1216.

BANQUE HYPOTHÉCAIRE DE FRANCE SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 100 millions de fr.
PARIS — 4, rue de la Paix, 4

PRÊTS RÉALISÉS
CENT VINGT-CINQ MILLIONS

Le 10 septembre, à trois heures, aura lieu au siège social, le dixième tirage public des Obligations émises le 10 janvier 1880, qui sont toutes remboursables à 1.000 fr.

La liste des 200 numéros sortis, sera publiée par les journaux financiers.

La Société délire au prix net de 485 fr. des obligations rapportant 20 fr. d'intérêt annuel.

OFFICE COMMERCIAL FUZIER P.
Directeur
Renseignements, ventes et achats de fonds de commerce, immeubles et créances, emprunts et placements hypothécaires. — Recouvrements. Représentation devant les tribunaux. — Régie d'immeubles
Cabinet de 9 à 6 heures.
126, Cours Lafayette, 128

PILULES BRITANNIQUES

Ces pilules sont purgatives, dépuratives, apéritives, anti-biliauses, antiglaireuses, fondantes, anti-apoplectiques.
Lire l'instruction qui est dans la boîte. N'exigent aucun régime. Les pilules se vendent par boîte de 2, 3 et 5 fr., dans toutes les pharmacies.
Dépôt : Pharmacie BAVEREL, 10, place du Pont (Guillotière) Lyon.
Envoi par la poste

ON DEMANDE A LOUER

Dans le quartier des Brotteaux, entre le cours Lafayette et le Cours de Broesses

BATIMENTS & TERRAINS

D'une superficie d'environ 15,000 mètres
Contenant Écurie et Remise
Adresser les offres au siège social des LAITIERIES DU RHONE, 5, place Saint-Nizier, Lyon.

AU BALLON CAPTIF

Maison de Confiance, rue de la Barre, 8
LERICHE, suc^r de MOUCHET, ex-ouvrier horloger de Bréguet de Paris
Nettoyage de montres garanti et pesé de grands ressorts. — 2 fr. 50
APERÇU DE QUELQUES PRIX
Montres argent hommes, depuis 25 fr. | Montres 2 boîtes or dames, dep. 60 fr.
— — — — — 25 fr. | Remontoirs or, 2 boîtes or, dep. 100 fr.
Toutes ces montres garanties 2 ans sur facture. Dem. des Coupens commerciaux

CHARBONS

Mines de la Loire, Montrambert, Malafolie, etc. etc.
VERNAY FILS AINÉ
165, Entrepôt Grande-Rue Saint-Clair, 165
En face la gare
SERVICE SPÉCIAL et à DOMICILE
Adresser la Correspondance, Grande-Rue St-Clair, 60

DECOUVERTE HUMANITAIRE

Guérison radicale et sans douleur des maux de dents accidentels ou chroniques, et de tous les inconvénients de la bouche, par l'ELIXIR SOUVERAIN DES ALPES, en 5 à 10 minutes. — Dépôt chez M. ROYER, coiffeur, 2, rue d'Algérie, à Lyon, et chez les principaux coiffeurs.

ÉCOLE DE COMMERCE D'AUGSBOURG

(Bavière)
Études spéciales pour branches commerciales et langues étrangères.
Commencement de l'année scolaire le 29 septembre.
S'adresser pour pension et prospectus au directeur J. STAHLMANN.

SEL VÉGÉTAL

De J. DOMILLE, médecin spécialiste
Remède infailible pour guérir en trois jours les écoulements de toute nature.
Il a été trouvé, dans les cendres de certains végétaux, qui croissent sur le versant méridional de l'Atlas et dans la plaine d'El-Mansef, un sel d'une vertu vraiment extraordinaire. Il a la propriété de guérir infailiblement et en trois jours au plus, les écoulements de toute nature, même les plus rebelles, même ceux qui ont résisté à tous les traitements ; un seul fait démontrera la propriété merveilleuse de ce produit : dans l'espace d'un mois le docteur Samuel Lévy le prescrivit à 429 malades et obtint les résultats suivants : 250 furent entièrement guéris le premier jour, 174 le second, et 5 seulement durent continuer le traitement le troisième jour ; ces 5 derniers étaient atteints d'un écoulement de la nature la plus rebelle et remontant de 18, 15, 12 ans. Aussi, le Sel Végétal est-il aujourd'hui le seul remède employé en pareil cas dans toute l'Algérie, et son effet est encore plus rapide en Europe, où ces affections n'ont pas la même gravité que sous le ciel brûlant de l'Afrique.

3 francs le Flacon
DÉPÔT A LA PHARMACIE SAINT-ANTOINE
LYON — 3, rue Dubois et rue Mercière, 24 — LYON

FR. 1 **Le Moniteur Financier** **FR. 1**
Propriété de la SOCIÉTÉ NOUVELLE, Capital 20 Millions
Tous les Samedis SEIZE GRANDES PAGES et tous les Tirages
LYON, 29, rue de l'Hôtel-de-Ville, et rue Gentil, 1. | PARIS, 52, rue de Châteaudun.